



# RAPPORT MORAL 2019

30 Juin 2020

Avant de présenter le bilan de l'activité de Neptune pour l'année 2019, je souhaite rendre un hommage particulier à **Bernard Lesieur, co-fondateur et président d'honneur de Neptune**, qui nous a quitté le 30 mars dernier emporté par le COVID-19. Il avait coutûme de dire que Neptune était sa deuxième famille. Présent aux côtés des équipes de Neptune depuis les premiers jours, Bernard aura accompagné toute son histoire et son évolution en apportant ses compétences, son ingéniosité de créateur, sa grande humanité, son écoute et son souci permanent des plus fragiles. Neptune lui doit beaucoup.

Raymonde Chabanon évoquera mieux que quiconque le souvenir de Bernard, ce compagnon de route de Neptune depuis près de trente ans. Nous accueillons également son fils Marc, lui-même très attaché à Neptune, qui nous fait l'amitié de se joindre à notre assemblée générale pour témoigner du lien si fort qui unissait son père à Neptune.

Nous souhaitons aussi honorer la mémoire de **Raouf Abdoullah Ahmaf, salarié en insertion à Neptune**, lui aussi emporté par le COVID-19 le 23 mars dernier. Ses collègues lui ont rendu un bel hommage dans la lettre trimestrielle du mois d'avril.

Nos pensées et nos prières vont vers eux et leur famille.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2019 marque les 25 ans de Neptune. Cette longévité témoigne de son utilité pour prendre en charge les personnes les plus fragiles, à Montreuil et dans ses communes limitrophes au sein du tissu social du département de la Seine-Saint-Denis.

Ces 25 années au service d'une activité difficile et soumise à beaucoup d'aléas n'ont été possibles que grâce à l'engagement sans faille de Raymonde Chabanon qui a su, avec les fondateurs, les membres successifs du Conseil d'administration et les équipes de Neptune, adapter au fil des ans les activités et l'organisation de l'association. Nous saisissons cette nouvelle occasion de lui témoigner toute notre reconnaissance au nom de toutes les personnes accueillies à Neptune.

### **2019 marque les 25 ans de NEPTUNE au service des personnes les plus fragiles**

Neptune a poursuivi en 2019 sa mission de lutte contre l'exclusion en offrant à des personnes fragilisées ou en grande difficulté un emploi rémunéré et un accompagnement humain et social de qualité dans un environnement bienveillant, dans le cadre de trois chantiers d'insertion (mobile, sédentaire, banque alimentaire).

Centrées autour de la collecte et la cession de biens mobiliers (meubles, vaisselles, électroménager, objets divers, vêtement, livres...), et d'une activité de banque alimentaire, les activités multiples de Neptune offrent une large palette de métiers et de compétences mobilisées au service d'une réinsertion réussie.

Parallèlement, Neptune accueille chaque année un grand nombre de personnes, dans le cadre d'une homologation par le tribunal de Bobigny, pour y effectuer des travaux d'intérêt général (TIG) d'une durée comprise entre 25 à 300 heures, en substitution de peines de prison.

Chaque année, une coloration particulière de l'action est donnée constituant un fil rouge décliné tout au long des mois. Dans le prolongement celui de 2018, NEPTUNE a poursuivi, en 2019, ses efforts pour se faire toujours plus référencer auprès des professionnels du spectacle comme un fournisseur incontournable, au service d'une économie de plus en plus solidaire et d'un développement durable. Cette ouverture vers des clients professionnels permet d'élargir les compétences des personnes en insertion par une approche différente de la clientèle et apporte une dimension culturelle au parcours d'insertion. Comme on le verra dans les perspectives de l'association, ce lien étroit avec le monde du spectacle prendra une dimension nouvelle à compter de 2020.

L'année 2019 a également été marquée par une évolution significative de la gouvernance de l'association qui a vu son Conseil d'administration largement renouvelé à l'automne 2018 et dont les nominations ont été ratifiées en juin 2019 lors de notre dernière assemblée générale. La mission prioritaire du Conseil d'administration, et plus particulièrement de son bureau, a été de définir et mettre en œuvre les moyens d'assurer la pérennité de Neptune compte tenu de la dégradation de la situation financière de l'association depuis quelques années.

**L'année 2019 a été marquée par une évolution significative de la gouvernance de l'association et le renforcement de sa direction**

L'année 2019 a été mise à profit pour étudier différentes options afin d'engager dans les meilleures conditions possibles l'avenir de Neptune. C'est ainsi que le Conseil a décidé de renforcer la direction, assumée jusque-là par Raymonde Chabanon seule, et d'organiser un passage de relais progressif de la direction de Neptune en recrutant un co-directeur.

**Jean-Marc Brunet a ainsi rejoint Neptune, le 2 octobre 2019** avec pour première mission de proposer un plan d'actions, après une période d'observation de deux mois lui permettant de s'imprégner de tout ce qui fait la spécificité de Neptune, en vue de redresser la situation financière et d'assurer sa pérennité. Ce plan, présenté ci-après, a été validé par le Conseil le 11 décembre 2019, qui a alors demandé à Jean-Marc d'en assurer la mise en œuvre.

## LE PERSONNEL ET LES MOYENS

### Le personnel

Quatre catégories de collaborateurs sont présents à Neptune : des personnes en réinsertion, des personnes en contrat TIG (travail d'intérêt général), des permanents, des bénévoles. En 2019, Neptune a employé au total 106 personnes en contrats aidés et 15 permanents.

### Les contrats aidés

Neptune recourt aux services de Pôle Emploi qui valident les candidats éligibles aux contrats aidés, en coordination avec la Direccte chargée de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle dans le département et qui, à ce titre, gère les subventions liées aux chantiers d'insertion.

Neptune est confrontée à des difficultés importantes dans ses recrutements du fait de l'adaptation de plus en plus grande des personnes présentées aux fonctions proposées dans le cadre des activités de Neptune, mais aussi de l'évolution des mentalités de certaines personnes dans le rapport au travail. Neptune a vu ainsi diminuer ses capacités d'accueil exprimées en effectif moyen équivalent temps plein (ETP), qui ont atteint 49,5 ETP en 2019 contre 53,74 ETP en 2018.

Le taux de sorties dynamiques, qui se traduit par un non-retour à Pôle Emploi en fin de contrat, s'est établi à 52% en baisse par rapport à 2018. Ce résultat traduit des difficultés de plus en plus grandes des personnes accueillies qui les éloignent durablement de l'emploi. Il s'explique également en partie par les modifications d'accès aux informations des salariés dans les mois qui suivent leur sortie de Neptune dues notamment à l'application de la réglementation en matière de protection des données (RGPD). Néanmoins, il nous invite à renforcer toujours plus la qualité du travail d'accompagnement social, humain et professionnel réalisé à Neptune.

### Les permanents

Le fonctionnement de Neptune s'appuie sur une équipe de 15 salariés permanents assurant les fonctions d'encadrants techniques, de conseillers sociaux et professionnels, de comptabilité et d'agents administratifs. En dépit de contraintes toujours plus fortes, le maintien de l'activité de Neptune et les résultats atteints en 2019, n'auraient pu être obtenus sans leur engagement au quotidien. Nous tenons à les remercier.

### Les TIG

Le tribunal de Bobigny continue de nous faire confiance pour prendre en charge le suivi des personnes dont la condamnation à une courte peine est remplacée par un travail d'intérêt général. Neptune a ainsi suivi 124 personnes en TIG en 2019. Disposant du même environnement bienveillant que les salariés, certains ont pu retrouver un équilibre leur permettant de s'assurer un avenir personnel ou professionnel. La qualité de l'accueil qui leur est réservé à Neptune est un facteur déterminant dans la lutte contre la récidive. Pour autant, il nécessite un lourd travail humain et administratif et le besoin de trouver des financements pour assumer cette mission importante se fait de plus en plus fort. Saluons le soutien apporté par la *Fondation de France*, sollicitée par Neptune dans le cadre de son projet « Prisons ».

### Les bénévoles

Neptune ne pourrait fonctionner sans les 35 bénévoles actifs et fidèles qui assure leur tâche avec efficacité et discrétion. Nous les en remercions très chaleureusement.

### La Banque alimentaire

Depuis sa création, Neptune développe une activité Banque Alimentaire à destination principalement des salariés en insertion et de leur famille. Ce sont au total près de 500 personnes par jour qui en bénéficient sous forme de colis repas le soir et de repas à midi.

Cette activité est possible grâce aux contrats avec les grandes surfaces locales, principalement *Carrefour*, qui chaque jour accueillent notre camion frigorifique. Nous les remercions pour cette action de solidarité. En complément de notre collecte, la société *PHENIX* nous dépose une fois par semaine des denrées alimentaires récupérées dans les magasins avec lesquels ils ont passé une convention.

### NEPTUNE en quelques chiffres

106 personnes en contrat d'insertion

124 personnes accueillies pour des TIG

15 salariés permanents

35 bénévoles

35 bénévoles

52% de sorties dynamiques

### Neptune développe une activité à fort impact social grâce à son activité de banque alimentaire

Enfin la collecte annuelle de novembre 2019, auprès de huit magasins – des marques *Auchan*, *Carrefour*, *Leader Price*, *G20*, *Simply* – situés à Montreuil, Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Romainville, a permis de recueillir 19 tonnes de produits d'épicerie sèche, qui seront distribués jusqu'à l'automne 2020. Cette collecte

a été réalisée par une centaine de participants, salariés ou bénévoles, dans une ambiance conviviale et solidaire qui contribue à façonner Neptune. Que tous ces donateurs anonymes soient ici vivement remerciés.

## L'OUTIL DE TRAVAIL

### Les locaux

Pour remplir sa mission, Neptune dispose de trois bâtiments en location, situés à Montreuil, au 32 et 36 Boulevard Paul Vaillant Couturier et au 51 rue des Néfliers qui représentent 2640 m<sup>2</sup>. L'entretien des locaux et les réparations d'usage sont effectués par des bénévoles ou en interne par des salariés ou des TIG (ex artisans ou professionnels).

### Les véhicules

Neptune dispose de 7 camions dont un camion frigorifique, un camion benne, 4 camions et une camionnette. Certains camions commencent à être anciens et nécessitent des réparations fréquentes, ce qui accroît le coût d'entretien. La décision de renouveler un des camions

a été prise fin 2018 sous couvert de trouver les financements nécessaires. Une subvention a été obtenue début 2019 de la part de la *Fondation Vinci* qui couvre 50% du coût de renouvellement. Nous tenons à la remercier pour son soutien renouvelé à Neptune. Le complément a été financé par la *Fondation FAPE* (Fondation Agir pour l'Emploi) d'EDF dans le cadre d'un appel à projet pour lequel Neptune avait déposé un dossier en mai 2019. Nous tenons également à la remercier pour leur soutien.

#### L'équipement informatique et bureautique

#### En 2019, Neptune a pu renouveler une partie de son matériel grâce aux subventions et au mécénat

L'équipement informatique et bureautique de Neptune, qui avait été remplacé en partie en 2016 avec du matériel d'occasion nécessitait d'être renouvelé. Les démarches effectuées en ce sens dans le cadre de l'appel à projet cité ci-dessus auprès de la *FAPE d'EDF* ont permis d'en financer une partie. Elles ont été complétées par l'octroi d'une subvention d'investissement par le fonds *Transmission et Fraternité* fin 2019. L'ensemble du matériel informatique a ainsi pu être renouvelé début 2020 et un complément de matériel acheté pour mettre à la disposition des salariés en insertion dans le cadre d'un accompagnement à l'autonomie numérique envisagé dans le plan d'actions présenté ci-dessous.

### SUBVENTIONS, DONNÉS, MÉCÉNAT

Face à la diminution des subventions accordées par les pouvoirs publics et notamment de la Région Ile de France, la recherche de financement au travers de dons, de mécénat d'entreprise ou de fondations est un enjeu de plus en plus important pour assurer l'équilibre financier de NEPTUNE. La recherche de nouveaux donateurs s'est poursuivie et renforcée en 2019.

Comme beaucoup d'associations ou de fondations, nous avons fait face à une diminution globale des dons en 2019 du fait notamment des modifications fiscales intervenues en 2018 (suppression de l'ISF). À noter, la subvention exceptionnelle de 10k€ accordée par la ville de Montreuil en 2019, destinée à accompagner Neptune dans sa transition et son projet de transformation et nouveau don privé exceptionnel d'un montant de 50k€ destiné à soutenir Neptune dans un moment difficile.

Néanmoins, le montant des dons des particuliers collectés auprès de 153 donateurs en 2019 a baissé de 8,40% entre 2018 et 2019. Il atteint 189 846€ en 2019 (vs 207 267€ en 2018).

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous nos généreux donateurs.

### RÉSULTATS FINANCIERS 2019

L'année 2019 se clôture sur un résultat comptable de -18 960€ en nette amélioration par rapport à celui de 2018 (-98 820€). Il faut noter toutefois que cette amélioration du résultat est principalement due d'un résultat exceptionnel lié à un rattrapage sur un trop versé de charges sociales sur les trois exercices précédents (2016-2017-2018) détecté lors du contrôle URSSAF effectué en 2019.

Le résultat d'exploitation, qui traduit l'activité de l'association en 2019, accuse pour la troisième année consécutive un fort déficit, même si celui-ci se réduit de 13,5% par rapport à 2018. En 2019, le déficit atteint -98 464€ contre -113 891€ en 2018. L'amélioration provient essentiellement de la baisse des charges sociales sur les bas salaires voulue par le gouvernement et effective dès 2019. Cette évolution favorable a un réel impact positif sur l'activité de réinsertion dans la mesure où les coûts salariaux des salariés en insertion sont désormais intégralement couverts par les financements de l'État opérés par la Direccte.

Le rapport financier établi par le Trésorier détaille les éléments marquants de l'exercice 2019.

### PERSPECTIVES 2020

On l'a vu, la fragilité financière de Neptune s'accroît au fil des exercices déficitaires de ces dernières années et la situation, devenue préoccupante, nécessitait de mettre en œuvre une nouvelle dynamique pour redresser la situation économique de l'association. La mission confiée à Jean-Marc Brunet était d'engager des actions rapides en vue d'augmenter ses

revenus d'activités propres, de rechercher de nouveaux soutiens financiers publics ou privés, d'améliorer sa gestion et d'engager une transition nécessaire pour assurer l'avenir, sans déroger au travail social et d'insertion, la mission première de Neptune.

**En 2020, une nouvelle dynamique est engagée pour Neptune grâce à un plan d'actions ambitieux conduit sous la direction de son nouveau directeur**

### **Un plan d'actions ambitieux et réaliste**

Le plan d'actions proposé par Jean-Marc Brunet, validé par le Conseil d'administration, s'articule autour du renforcement des compétences des personnes en insertion, de la modernisation et de l'amélioration de nos activités de vente, de communication et de recherche de fonds notamment. Il se structure autour de quatre axes principaux.

#### **► Développer le numérique au profit des salariés en insertion**

- Accompagner les salariés en insertion vers plus d'autonomie et de compétences numériques par la mise en place d'un espace informatique et la dispense de formations pratiques : se créer une boîte mail, s'actualiser, mettre à jour son CV, rechercher et recevoir des annonces, rédiger une lettre...
- Améliorer nos processus internes actuels en privilégiant l'informatique au papier : secrétariat, encaissement, collecte, facturation, planification.
- Mettre en place une boutique en ligne créant ainsi de nouvelles tâches.

#### **► Renforcer la professionnalisation**

- Développer l'optimisation et la valorisation des espaces de vente, et des catégories d'objets et le merchandising.
- Mettre en place des espaces tri dans une première étape pour le textile et les livres.
- Créer un atelier de réparation, de transformation, et de mise en valeur des meubles.

#### **► Renforcer les activités support et les financements**

- Renforcer la communication en révisant l'ensemble de nos outils et en veillant à utiliser une identité commune et cohérente, afin de donner une image dynamique de l'association pour attirer de nouveaux financeurs ou des bénévoles, et atteindre de nouveaux clients notamment via les réseaux sociaux.
- Renforcer la recherche de fonds, privés et publics, sur la base de projets précis.
- Bâter et entretenir des relations plus suivies avec les bailleurs publics.
- Accroître le « Bonus » de la Direccte en améliorant notre accompagnement.

#### **► Transformer et réorganiser les espaces**

L'objectif poursuivi est de réorganiser les espaces afin d'améliorer les conditions d'accompagnement social et professionnel des salariés en Insertion, de travail des permanents, et optimiser nos recettes durablement en accroissant le trafic sur les espaces de vente. Les grandes orientations sont les suivantes:

Au « 32 »

- Libérer de l'espace au bénéfice de l'amélioration des conditions de travail des salariés et de l'accueil des salariés en insertion.
- Créer un espace numérique pour permettre aux salariés d'être formés et accompagnés pour développer des compétences numériques.

Au « 36 »

- Faire du magasin du 36 le « vaisseau amiral » de Neptune en y accueillant un espace Vêtements et en transformant l'espace pour une meilleure mise en valeur des meubles et du rayon des antiquités. La librairie continuant d'y être mise en valeur.

- Favoriser le dépôt et le tri d'objets et de vêtements
- Recréer des espaces de bureau et une salle de réunion

Aux « Néfliers »

- Accueillir l'atelier de l'association Plan B regroupant des menuisiers décorateurs de cinéma et théâtre dans le cadre d'un partenariat au service de l'insertion
- Déployer une offre de meubles complémentaire du 36
- Maintenir une offre à destination des professionnels du cinéma et du théâtre
- Installer un atelier réparation, restauration, « customisation » de meubles et objets

### **Une crise sanitaire sans précédent liée au Covid-19**

En janvier 2020, le Conseil d'administration a confié à Jean-Marc Brunet la mise en œuvre de ce plan d'actions tandis que Raymonde Chabanon continuait d'assurer la gestion opérationnelle des activités de Neptune. Plusieurs chantiers ont été lancés dont l'acquisition de nouveaux ordinateurs, les plans de transformation des magasins, la refonte des processus et supports d'accompagnement social et professionnel.

En mars 2020, la crise sans précédent liée au Covid-19 et les mesures sanitaires prises par le gouvernement ont interrompues brutalement toute l'activité de Neptune pendant la période de confinement. Tous les salariés ont bénéficié de la mesure de chômage partiel (pour partie ou à 100%) à l'exception de Jean-Marc Brunet qui a assuré à plein temps, avec le soutien du bureau, la permanence de la gestion avec l'ensemble des interlocuteurs dont les différents services de l'État, pour la mise en place des mesures.

### **Une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, liée au Covid-19, aux conséquences multiples et importantes**

Dans ce contexte très perturbé, nous souhaitons remercier particulièrement celles et ceux qui ont permis par leur présence d'assurer une continuité pour assurer les virements de salaire, finaliser les comptes de 2019, assurer le lien avec toutes les personnes en insertion, organiser une distribution alimentaire à domicile pour les familles, assurer des permanences téléphoniques et gérer le courrier.

Un travail important a également été effectué pendant cette période, dans une coopération très étroite entre la direction et le bureau de l'association, pour mettre en place un suivi financier rigoureux de la trésorerie et mener les actions d'anticipation nécessaires pour traverser cette crise.

### **Une reprise de l'activité et l'avancée du plan d'actions engagée dès le mois de mai**

Dès le 11 mai, les activités ont repris progressivement jusqu'à une ouverture complète le 2 juin, en s'adaptant aux mesures sanitaires nécessaires. En dépit de la complexité d'organisation liée aux conditions sanitaires imposées, les travaux de réorganisation des magasins ont été lancés conformément au plan d'actions présenté ci-dessus et sont désormais quasiment terminés. Le travail accompli pour trier, déménager, nettoyer, ranger tant d'objets accumulés depuis toutes ces années est impressionnant. Que toutes celles et ceux qui y ont contribué en soient vivement remerciés.

Nous sommes confiants aujourd'hui dans notre capacité à attirer de nouveaux publics dans nos magasins rénovés. Parallèlement, des outils de communication, notamment sur les réseaux sociaux, ont déjà été mis en place pour dynamiser la communication.

### **Un impact financier de la crise à attendre pour 2020**

Néanmoins, cette crise aura des conséquences importantes sur le résultat 2020 de notre association. En dépit d'un budget initial présenté à l'équilibre en janvier 2020 du fait de la dynamique engagée par le plan d'actions, l'absence totale de recettes pendant deux mois et demi faiblement compensée par la baisse de charges liée au mécanisme de chômage partiel, fait craindre à nouveau des pertes importantes de notre association estimées autour de -110 000€. Si l'association a la capacité de trésorerie suffisante pour traverser la crise, elle risque d'en

sortir un peu plus fragilisée.

Mais cette crise renforce aussi la pertinence et le fondement de Neptune et plus largement l'attention et le soutien indispensable que notre société doit apporter aux plus fragiles d'entre nous. Espérons que cette crise développera la solidarité et apportera des réponses adaptées.

Plus que jamais, le soutien de tous nos partenaires et de chacun d'entre vous est nécessaire pour soutenir notre association et accompagner cette transition indispensable à la poursuite de son activité au service des plus fragiles dans le respect et l'accompagnement humain qui en font sa raison d'être.

### **2020 marque une étape importante dans la vie de l'association**

Enfin, 2020 marquera aussi une date importante pour l'association. Après avoir, pendant 30 ans, consacré sa vie d'abord au Radeau puis à Neptune, Raymonde Chabanon prendra sa retraite au 1er juillet 2020.

#### **2020, une année importante dans la vie de Neptune avec le départ à la retraite de sa directrice et co-fondatrice Raymonde Chabanon**

Tout au long de ces années au service de Neptune, elle a su accueillir personnellement et fournir du travail à plus de 3500 personnes en grande difficulté, dans le cadre d'une organisation qu'elle a pensée, mise en place progressivement et dirigée.

Co-fondatrice de Neptune, son engagement sans limite, sa disponibilité, son sens de l'accueil, de l'écoute et du respect dus à chacun, sa capacité opérationnelle d'organiser dans le détail l'activité des uns et des autres, sa conviction que l'humain est au centre de

tout et doit le rester, et enfin sa personnalité hors du commun auront marqué tous ceux qui l'ont approchée. Son nom restera attaché à Neptune qu'elle a fait naître et portée sans relâche pendant ses 30 années.

Je souhaite, en votre nom à tous, lui témoigner en ce jour particulier toute la reconnaissance qu'elle mérite et la remercier au nom de toutes celles et ceux à qui elle a permis de reprendre confiance pour un nouveau départ après leur escale à Neptune.

Nous souhaitons que Neptune puisse rester sa maison et qu'elle puisse continuer à y apporter son sens de l'accueil et sa qualité d'écoute au service de l'humain qui font partie aujourd'hui de l'âme de Neptune qu'elle a contribué à créer.

La présidente  
Sylvie Marcé



# RAPPORT FINANCIER 2019

30 Juin 2020

L'exercice 2019 se clôture sur un résultat comptable déficitaire de **-18 960 €**, en amélioration par rapport à celui de l'exercice 2018 (- 98 820 €) et se décompose comme suit :

	2019	2018
- résultat d'exploitation	- 98 464 €	- 113 891 €
- résultat financier	4 323€	2 598 €
- résultat exceptionnel	75 182 €	12 473 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 18 960 €</b>	<b>- 98 820 €</b>

Le résultat comptable de l'association pour 2019 se rapproche de l'équilibre, mais cette amélioration est largement due à un résultat exceptionnel important, constitué principalement du résultat d'un contrôle URSSAF concluant sur un trop versé de 58 367€ pour les exercices 2016 à 2018. Le résultat d'exploitation reste encore largement déficitaire. Cela renforce la nécessité du plan d'actions dans lequel le bureau et la direction de l'association se sont engagés.

## I - COMPTE D'EXPLOITATION

	2019	2018	Var 19/18 €	Var 19/18 %
Produits	1 881 632	2 028 408	-146 776	-7,2
Charges	1980 097	2 142 299	-162 202	-7,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-98 464</b>	<b>-113 891</b>	<b>15 427</b>	<b>+13,5</b>

La légère amélioration du résultat d'exploitation résulte à la fois d'une baisse des produits d'exploitation et d'une baisse des charges, dans des proportions quasi similaires.



## I.1 - PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation ont été de 1 881 632 € en 2019, en retrait de 7, 2% par rapport à 2018.

(En Euros)	2019	2018	Var. 2019 / 2018	
			€	%
Ventes et prestations de service	557 238	570 049	-12 811	-2,3
Subventions publiques, dons et mécénat	265 516	274 835	-9 319	-3,4
Aides publiques d'insertion	1 058 029	1 180 214	-122 185	-10,4
Divers	849	3 310	-2 461	
Total	1 881 632	2 028 408	-146 776	-7,2

Les produits d'exploitation se répartissent en trois grandes catégories :

### Ventes et prestations de service

La baisse des ventes et prestations de service est due principalement au recul de l'activité débarras, tandis que les cessions directes et relogement (482 294 €) sont en légère progression.

### Subventions publiques

2019 a vu un léger rebond (75 670 €) par rapport à 2018, grâce à une subvention exceptionnelle de 10 000 € de la mairie de Montreuil au-delà de la subvention habituelle de 2 670 €. Les autres financeurs publics sont la Préfecture, pour un montant de 40 000 € dans le cadre de la politique de la ville, et le Conseil Départemental pour un montant de 23 000 €.

### Dons et mécénat

Les dons des particuliers (134 846 € en 2019) sont en diminution pour la troisième année consécutive. Le recul est de 14,2 % en 2019.

On observe par ailleurs une stabilité des montants du mécénat (dons des fondations privées) qui ont atteint 55 000 € en 2019. Cette somme a été attribuée par la Fondation « Pour Eux » et la Fondation de France dans le cadre de son programme « Prisons ». Doit être mentionnée également en 2019, une subvention d'investissement du FAPE (EDF) pour le complément de l'achat d'un camion et pour l'achat de matériels informatiques. Le montant accordé par le FAPE s'élève à 18 000 € ; il sera payé sur présentation des factures d'achat, courant 2020.

### Aides publiques liées aux contrats d'insertion

Elles se décomposent comme suit :

Euros	2019	2018	2017
Région IDF/ ASP *		10 000	21 000
CAF 93 Allocation loyer	7 821	7 821	7 821
DIRECCTE/ ASP	1 050 208	1 162 393	1 104 709
TOTAL	1 058 029	1 180 214	1 133 530

\* Emplois tremplin

L'aide de la Direccte de 1 050 208 € pour la rémunération des salariés en insertion (CDDI) inclut la modulation (bonus) de fin d'année, attribuée sur évaluation des résultats de l'année 2019 pour un montant de 39 619 €. Le nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) des personnes en insertion a été de 49,5 ETP en moyenne sur l'année, en baisse sensible par rapport à 2018 (53,74 ETP).

Il est à noter que, du fait de la baisse des charges patronales sur les bas salaires applicable à partir de 2019, l'aide de la Direccte pour les salariés en CDDI, couvre intégralement leurs coûts salariaux.

## I.2 - CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont été de 1 980 097 € en 2019, en retrait de 7,6 % par rapport à 2018

Euros	2019	2018	Var. 2019/2018	
			€	%
Salaires brut	1 268 884	1 319 702	-50 818	-3,9
Charges patronales	172 298	276 054	-103 156	-37,6
Autres Charges	522 156	507 337	+14 819	+2,9
Amortissements & Provisions	16 759	39 207	-22 448	-57,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 980 097</b>	<b>2 142 299</b>	<b>-162 202</b>	<b>-7,6</b>

### Charges de personnel

Les charges de personnel, qui représentent la plus grande part des charges d'exploitation, ont baissé de 9,7% en 2019. Cette diminution s'explique par :

La baisse de l'effectif des personnels en contrat d'insertion à 49,5 ETP en moyenne sur l'année. Cette situation est due notamment à la difficulté croissante de recruter. L'effectif des personnels permanents (entièrement à la charge de Neptune) est de 15 personnes à fin 2019. L'association a procédé au recrutement d'un co-directeur, Jean Marc Brunet, qui a pris ses fonctions en octobre 2019.

La baisse des charges patronales, déjà évoquée plus haut, représente près des deux tiers de la réduction des charges d'exploitation.

### Autres charges d'exploitation

Elles ont progressé de 2,9% en 2019 pour atteindre 522 156 €  
 Cette augmentation est due principalement à la hausse des dépenses de maintenance et d'entretien pour un montant total de 57 838 € en 2019 contre 45 337 € en 2018 (dont une hausse de 9 643 € pour l'entretien des véhicules). Cette situation devrait être améliorée par l'achat du nouveau camion et la revente d'un véhicule ancien.

A noter que l'association paye des taxes sur salaires et des taxes de formation continue incluses dans les autres charges d'exploitation.

Pour 2019, le montant de ces taxes s'élève à 34 894 €.

### Amortissements & Provisions

Dans les dotations aux provisions, il est à noter l'augmentation des provisions pour indemnités de départ en retraite, due à la prise en compte d'un salarié supplémentaire ayant atteint 60 ans (seuil choisi pour commencer à provisionner les indemnités).

La provision pour frais et charges concerne un rappel de révision du loyer pour les Néfliers, portant le montant total provisionné au bilan à 36 244 € à fin 2019.

## II - BILAN

Le total du bilan se monte à 583 896 € (valeur nette) au 31 décembre 2019, contre 653 626 € un an auparavant.

### II.1 - ACTIF

#### Immobilisations corporelles

Le montant brut des immobilisations corporelles est de 271 808 € à fin 2019, en légère augmentation par rapport à fin 2018. Elles sont constituées pour plus de la moitié par des matériels de transport.

La valeur restant à amortir est de 2 988 €

#### Immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières est passé de 43 310 € à fin 2018 à 41 363 € à fin 2019. Ce montant comprend notamment le dépôt de garantie pour les locaux, pour une valeur de 39 888 €

#### Actif circulant

L'actif circulant est passé de 598 750 € à fin 2018 à 537 805 € à fin 2019, soit une diminution de 60 944 € qui s'explique principalement par une baisse de 42 090 € des disponibilités et de l'épargne.

### II.2 - PASSIF

#### Fonds associatifs

Le montant des fonds associatifs est de 266 824 € à fin 2019, en baisse de 22 084 € par rapport à l'année précédente.

#### Provisions

Les provisions sont passées de 120 613 € à fin 2018 à 129 647 € à fin 2019, soit une augmentation de 9 034 €.

La provision pour indemnités de départ en retraite représente l'essentiel de ce montant. Elle s'élève à 93 403 € à fin 2019 contre 90 230 € à fin 2018. Cette provision ne concerne que les salariés ayant atteint l'âge de 60 ans.

#### Dettes

Les dettes vis à vis des fournisseurs sont passées de 25 022 € à fin 2018 à 40 417 € à fin 2019, soit une augmentation de 15 395 €, qui nous fait revenir au niveau de 2017.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux sont passées de 216 816 € à fin 2018 à 143 055 € à fin 2019, soit une diminution de 73 761 €.

### III - TRÉSORERIE

La trésorerie de l'Association a enregistré une variation négative de – 45 697 € en 2019 contre -113 476 € en 2018.

On constate une diminution de la trésorerie en 2019 très inférieure à celle de l'exercice 2018, due essentiellement à la baisse des charges patronales sur les salaires.

La trésorerie à fin 2018 s'élevait à 441 900 €, la trésorerie à fin 2019 s'élève à 396 203 €, composée de :

Comptes bancaires (BNP, SG & CM-CIC) :	169 439 €
Compte titre ARBEVEL :	226 764 €

### IV / PERSPECTIVES

Les résultats 2019 font apparaître une situation, qui malgré un résultat comptable bien meilleur que les années précédentes, reste préoccupante.

Cette situation, qui était en partie anticipée, a incité le bureau à proposer au Conseil d'administration, qui a approuvé cette proposition, le recrutement d'un co-directeur. Ce dernier est arrivé dans l'association en octobre 2019, et, à la demande du bureau, a préparé un plan d'actions.

Ce plan d'actions, visant à pérenniser l'association, a été élaboré dans l'objectif de remettre les comptes de l'association à l'équilibre et de lui permettre de poursuivre sa mission auprès des publics les plus fragiles, en particulier les populations seniors accueillies en insertion.

Ce plan d'actions a été présenté et validé par le Conseil d'administration le 11 décembre 2019. Sa mise en œuvre a démarré dès janvier 2020 et se déploiera jusqu'à fin 2021. Ce plan comporte plusieurs volets et concerne toutes les dimensions de l'association. Des actions ont d'ores déjà été engagées et ce malgré le contexte sanitaire actuel qui rend plus difficile leur déploiement.

Les effets économiques du plan sont attendus à compter du deuxième semestre 2020. Néanmoins, il est d'ores et déjà acquis que la situation exceptionnelle liée au COVID-19 aura un impact fort sur les ressources propres de l'association générées par son activité, dégradant le budget prévisionnel, présenté à l'équilibre, établi en janvier 2020.

Le rapport moral de l'association décrit plus en détail ce plan d'actions.

Le trésorier